



FÉDÉRATION  
DES FINANCES

## SECTION DE LA MOSELLE

### Compte-Rendu du CDAS (Comité Départemental Action Sociale) du 15-03-2015

## **L'Action sociale doit demeurer une priorité !**

**C'est le sens de la déclaration FO lors de cette réunion (voir en fin de compte-rendu)**

➤ Note d'orientations ministérielles

2016 est une année de transition pour l'action sociale.

Maintien de l'enveloppe du budget de l'action sociale pour 2016 avec un correctif selon les effectifs (actifs, enfants et retraités).

**En Moselle : 60 519 € en 2016** (+2,89 %) compte-tenu de l'augmentation des effectifs retraités et de l'arrivée de nouveaux agents à l'INSEE.

1774 retraités en 2016 contre 1720 retraités en 2015

2183 agents actifs en 2016 contre 2172 agents en 2015

➤ Restauration

La restauration collective est un point prioritaire de l'action sociale .

Du fait de l'harmonisation tarifaire, le prix moyen laissé à charge de l'agent est de 5,65 €.

Les retraités peuvent accéder aux restaurants financiers au même tarif que les actifs.

532 agents Finances sont concernés en Moselle par les titres restaurant.

1651 agents Finances bénéficient de la restauration collective

Lors des renouvellements de marchés, et comme s'y était engagé le Président de la République lors des manifestations de producteurs, les restaurants collectifs de l'Etat devront inclure une clause d'approvisionnement en produits locaux. Une expérimentation est actuellement en cours à Epinal.

Sur la dématérialisation des titres-restaurant dont la Moselle est département expérimentateur , un nouvel appel d'offre de prestataires privés sera lancé au niveau national. Leur mise en œuvre est donc reportée.

Un renouvellement de matériel pour le coin-repas de la Brigade des Douanes de Thionville a été fait en 2015 (1000€)

➤ Soutien aux agents les plus en difficulté.

**FO a souligné son attachement à cet axe fort de notre action sociale en Moselle** et a demandé que le budget 2016 soit abondé dans ce sens en cas de besoin supplémentaire en cours d'année (psychologue, CESF Conseillère en Economie Sociale et Familiale)

Un contrat a été passé avec un 2ème psychologue sur le secteur de Sarreguemines.

➤ Arbre de Noël :

Il se tiendra au Galaxie à Amnéville le dimanche 4 décembre 2016 (spectacle de cirque)

➤ Sorties

4 sorties familles seront proposées aux agents actifs.

1 sortie est prévue pour les retraités ainsi qu'un goûter, ces 2 moments étant fort appréciés par nos anciens collègues.

Une enquête de satisfaction sera systématiquement remise à la fin de chaque sortie. Le taux de satisfaction pour 2015 est de plus de 92 %.

➤ Rapport d'activité présenté par les 2 assistantes sociales

Ce rapport n'a pas été présenté cette année suite à une action menée tant nationalement que localement par les assistantes sociales en raison d'une baisse envisagée de leur régime indemnitaire du fait de la mise en place du RIFSEEP (nouveau régime indemnitaire).

Les syndicats soutiennent cette action et un groupe de travail national s'est tenu en février 2016 sur ce sujet. A suivre

<b>Déclaration liminaire CDAS du 15 mars 2016</b>
---

Au cours du 2ème semestre 2015, FORCE OUVRIERE et l'ensemble des fédérations syndicales de notre Ministère ont boycotté les instances et ont exprimé à diverses reprises les motifs de leur mécontentement.

Elles ont notamment dénoncé la véritable remise en cause de la politique sociale dans les ministères économiques et financiers (MEF) par la ponction de 30 millions d'€ des crédits dédiés à l'action sociale pour 2016.

Au niveau local une même décision de boycott a été prise compte-tenu également de la situation de dégradation des conditions de travail des agents du fait des suppressions d'emplois et des restructurations incessantes de nos services et postes.

La présence des représentants FO ce jour ne signifie nullement que les problèmes sont réglés ou que nous ayons abandonné nos revendications.

Bien au contraire le contexte social s'alourdit encore avec la poursuite des suppressions d'emplois dans les Directions dites non prioritaires et la DGFIP devient le principal contributeur à cette destruction du Service Public.

Sur le plan de la Fonction Publique c'est toujours l'austérité avec le gel du point d'indice depuis 2010 et sur un plan général, le projet de loi Travail remet en cause plus de 50 ans de droits sociaux conquis par les salariés.

**FORCE OUVRIERE réaffirme son attachement à l'action sociale, un acquis des agents des Finances lors du conflit de 1989.**

*La note d'orientation ministérielle du 16/02/2016 pour l'action sociale pour l'année 2016 rappelle les axes prioritaires, mais aussi je cite : « le contexte budgétaire impose plus que jamais d'être attentifs à la bonne utilisation des moyens, à l'efficience des prestations et à leur juste adéquation aux besoins des agents »*

La pression est ainsi mise sur l'action sociale et ses acteurs au nom du dogme budgétaire alors que les besoins et la demande des agents ne cessent d'augmenter.

De même, suite à la décision de poursuite de réduction des effectifs dans le domaine de l'action sociale, FO rappelle son opposition à la suppression de postes dans les délégations de l'action sociale.

Enfin FORCE OUVRIERE a toujours exprimé son attachement à la restauration collective et revendique depuis plusieurs années le relèvement de l'indice plafond de l'harmonisation tarifaire (aujourd'hui à l'indice majoré 466).